

# VILLE DE LA VERRIÈRE

## **Autorisations d'urbanisme - energie : une nouvelle plateforme pour faciliter les démarches**



Conformément à la réglementation nationale, Saint-Quentin-en-Yvelines propose, depuis le 1er janvier 2022, une plateforme dédiée à la dématérialisation et à la simplification des démarches liées aux demandes d'urbanisme : le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). Désormais, grâce à ce nouveau service, les demandes (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner...) peuvent être déposées sous forme numérique.

Disponible 24/24h et 7/7j, ce nouveau service offre à ses utilisateurs de nombreux avantages et notamment le dépôt en toute sécurité des demandes d'urbanisme, un espace personnel de suivi de l'instruction des dossiers. Il sera également possible de commencer, suspendre et reprendre ultérieurement la saisie d'un dossier, jusqu'à sa transmission à l'administration.

L'usage de ce service en ligne n'interdit pas les démarches d'informations préalables à ce dépôt, en mairie. Vous pouvez donc contacter le service urbanisme de la mairie par mail : [urbanisme@mairie-laverriere.fr](mailto:urbanisme@mairie-laverriere.fr) ou par téléphone au : 01.30.13.76.00.

Pour plus d'informations : <https://gnau2.operis.fr/stquentinenyvelines/gnau/#/>

Demande dématérialisée de raccordement à l'électricité : Pour raccorder un nouveau logement à l'électricité, il est nécessaire de déposer une demande au gestionnaire de réseau. [La démarche s'effectue en ligne](#), en indiquant la puissance de compteur demandée, la date souhaitée, et en joignant les documents permettant l'étude des travaux nécessaires : plan de situation, plan de masse, autorisation d'urbanisme... Une fois le devis reçu et accepté via le paiement d'un acompte, les travaux sont engagés et durent environ 2 mois.

Le propriétaire doit alors obtenir le certificat de conformité de l'installation, et souscrire à un contrat d'électricité. L'[ouverture du compteur électrique](#) dont vous pouvez comparer les prix pour trouver le moins cher, est ensuite effectuée sous un délai de 10 jours ouvrés.

Retrouvez sur [le site agence énergie](#) les contacts énergies proches de chez vous.

## **Liens utiles**

[Guichet numérique d'autorisations d'urbanisme](#)

[Enedis - raccordement à la maison](#)

[Liste des fournisseurs d'électricité les moins chers](#)

[Annuaire Electricité et Gaz](#)